



PRÉFET DES ARDENNES

Direction départementale
des territoires

Service eau, aménagement du territoire
et environnement

Unité développement local durable

Charleville-Mézières, le 10 mars 2014

Monsieur le Maire,
36 Rue Pasteur,
08800 Monthermé

Affaire suivie par : Michel Furlan
Tel : 03 51 16 52 36
Fax : 03 24 37 51 17
@ : michel.furlan@ardennes.gouv.fr

Objet :révision allégée du PLU

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que, suite à la demande du bureau d'études Dumay, le projet de révision allégée du PLU de votre commune a été soumis aux membres de la commission départementale de la consommation des espaces agricoles (CDCEA) pour avis.

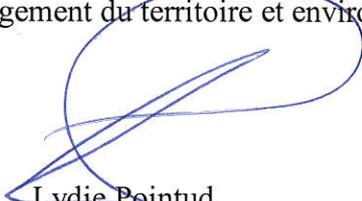
La CDCEA a émis un avis favorable.

Cet avis est à joindre au dossier d'enquête.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le Préfet,

Pour le préfet et par délégation,
la cheffe adjointe du service eau,
aménagement du territoire et environnement,



Lydie Pointud